

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 15/09/2026

DECISION N° 20260915_B_088

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Daniel DURIEUX, Denis LAIR, Patrick Bruno MARCON,
Elisabeth ROYON, Sébastien ARNAUD

Était excusée représentée : Christine BONNEFOY : Pouvoir à
Claude VIAL

Était excusé : Emmanuel SALGADO

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du
14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Services à la Population :

**Objet : MJC d'Aurec sur Loire : Subvention dans le cadre de l'organisation du
spectacle « Dialogue entre deux espèces » les 17 et 18 mars 2027**

Le Bureau,

N° 20260915_B_088

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la subvention d'un montant de 500 € à verser à la MJC d'Aurec
sur Loire dans le cadre de la mise en place d'un spectacle « Dialogue entre
deux espèces » les 17 et 18 mars 2027, par les collégiens et en partenariat
avec la comédie de St Etienne.

Cette subvention sera versée à l'issue de l'action après avoir fourni un bilan
moral et financier.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 15 septembre 2026

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260915-20260915_B_088-AU
Reçu le 05/10/2026